Dijon centre-ville
17 sites au service de la qualité de la ville

Points tri
mode d'emploi







www.grand-dijon.fr



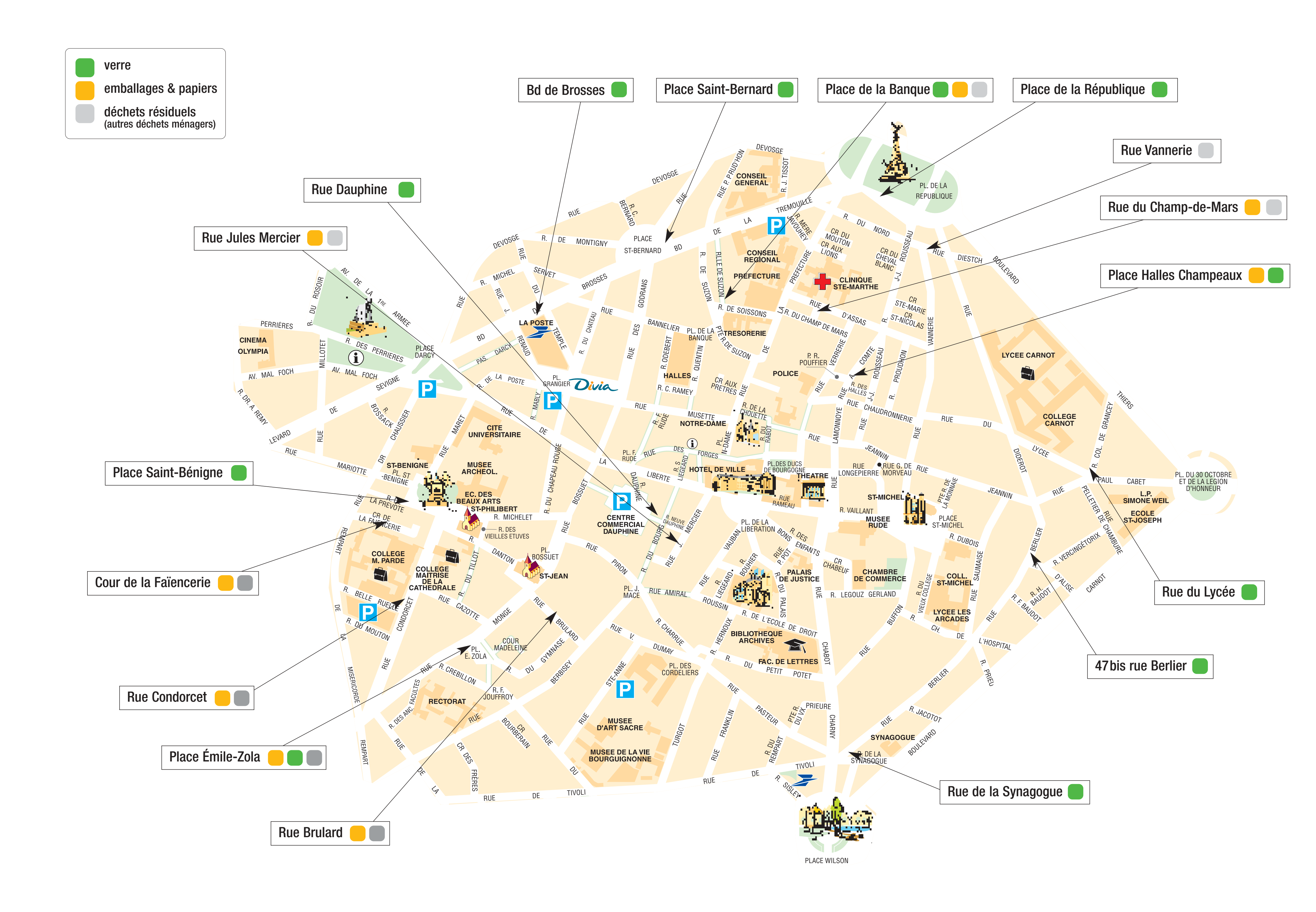
Pourquoi des Points « Tri » ?

- Parce que, faute de place, certains immeubles du centre-ville sont dans l'impossibilité d'accepter les bacs jaunes
- Pour généraliser la collecte du verre au centre-ville de Dijon
- Pour accentuer le geste « tri » dans le Grand Dijon
- Pour favoriser la propreté urbaine et la qualité de notre cadre de vie

A travers cette initiative originale résolument placée sous le signe du développement durable, le Grand Dijon exprime sa volonté de renforcer sa politique en faveur du recyclage et de la valorisation de nos déchets.

Pour que la qualité du tri soit toujours au rendez-vous, il est primordial de respecter les consignes relatives à la nature des déchets acceptés selon les bacs.

C'est l'objet de ce dépliant à l'usage exclusif des habitants et commerçants du centre-ville de Dijon.



verre
emballages & papiers
déchets résiduels
(autres déchets ménagers)
Bd de Brosses
Place Saint-Bernard
Place de la Banque
Place de la République
Rue Vannerie
Rue du Champ-de-Mars
Place Halles Champeaux
Rue Dauphine
Rue Jules Mercier
Place Saint-Bénigne
Cour de la Faïencerie
Rue Condorcet
Place Émile-Zola
Rue Brulard
Rue du Lycée
47bis rue Berlier
Rue de la Synagogue
PL. DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL GENERAL
CONSEIL REGIONAL
PREFECTURE
CLINIQUE STE-MARTHE
TRESORERIE
HALLES
POLICE
LA POSTE
CINEMA OLYMPIA
PLACE DARCY
CITE UNIVERSITAIRE
ST-BENIGNE
MUSEE ARCHEOL.
EC. DES BEAUX ARTS
ST-PHILIBERT
MUSETTE NOTRE-DAME
HOTEL DE VILLE
THEATRE
PL. DES DUCS DE BOURGOGNE
ST-MICHEL
MUSEE RUDE
LYCEE CARNOT
COLLEGE CARNOT
L.P. SIMONE WEIL
ECOLE ST-JOSEPH
PL. DU 30 OCTOBRE ET DE LA LEGION D'HONNEUR
CENTRE COMMERCIAL DAUPHINE
COLLEGE M. PARDE
COLLEGE MAITRISE DE LA CATHEDRALE
ST-JEAN
PL. BOSSUET
PL. DE LA LIBERATION
PALAIS DE JUSTICE
CHAMBRE DE COMMERCE
COLL. ST-MICHEL
LYCEE LES ARCADES
BIBLIOTHEQUE ARCHIVES
FAC. DE LETTRES
PL. DES CORDELIERS
COUR MADELEINE
PL. E. ZOLA
RECTORAT
MUSEE D'ART SACRE
MUSEE DE LA VIE BOURGUIGNONNE
SYNAGOGUE
PLACE WILSON

Le Grand Dijon a créé au centre-ville de Dijon des points de tri de vos déchets. Repérez le Point « Tri » le plus proche de chez vous

et adoptez-le vite !







17 points « tri » ont été installés au centre-ville de Dijon : ils se présentent sous la forme de bacs enterrés ou de bacs en surface.

Leur emplacement a été choisi en recherchant la répartition la plus équilibrée en tenant compte des contraintes techniques d'implantation inhérentes au centre-ville.

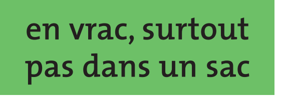
Ces points sont accessibles aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels (cafetiers et restaurateurs).

Ils sont vidés régulièrement en semaine dans le cadre d'une tournée spécifique.

Les Points tri ne se substituent en aucun cas à la collecte des bacs individuels qui continue d'être assurée dans les conditions habituelles. Voir calendrier au dos du document.

Vous mettez dans la colonne à verre ou la borne à bandeau vert

- les pots en verre
- les bouteilles en verre
- les bocaux en verre







Les interdits

bouchons, capsules, collerettes qui vont dans le bac gris

Je respecte mes voisins : je dépose le verre dans la journée entre 8h et 20h

Vous mettez dans le bac gris ou la borne à bandeau gris

les déchets résiduels* (autres déchets ménagers), notamment :

- les restes de repas
- les pots de yaourt et de crème
- les barquettes en polystyrène
- les boîtes alimentaires en plastique
- les films et sacs en plastique
- la vaisselle et les ampoules cassées…



dans un sac poubelle bien fermé



Les interdits

végétaux, ferraille, gravats, électro-ménager qui doivent être portés dans les déchetteries du Grand Dijon

* concerne aussi la borne à bandeau rouge réservée aux professionnels place Emile Zola.

Comment bien utiliser les Points « Tri » ?

Rien de plus simple, vous déversez les déchets
dans les ouvertures prévues à cet effet.

Vous mettez dans le bac jaune ou la borne à bandeau jaune

en vrac, surtout pas dans un sac

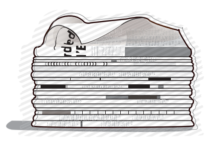
- les bouteilles et flacons en plastique, y compris les bouteilles d'huile
- les emballages métalliques
- les cartonnettes et briques alimentaires
- les journaux, magazines et papiers













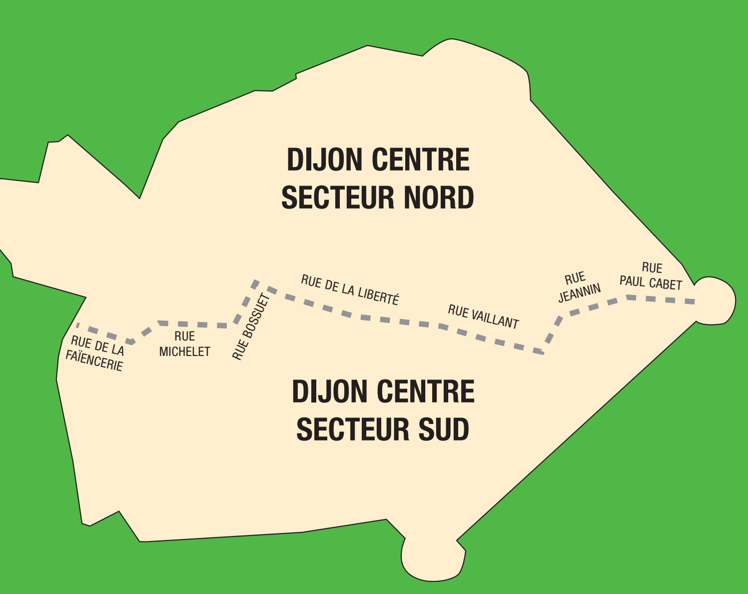


Les interdits

pots de yaourt, polystyrène, films et sacs plastiques, papiers peints qui vont dans le bac gris

Rappel

La collecte des bacs individuels continue d'être assurée dans les conditions habituelles selon le calendrier suivant



	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
NORD à partir de 19h30						
SUD à partir de 19h30						
HALLES et MARCHÉ Bacs GRIS à partir de 13h30 en hiver et 14h30 en été, le samedi à partir de 19h30 toute l'année. Bacs JAUNES le mercredi à partir de 19h30						
Rue et place FRANÇOIS RUDE et rue MUSETTE Bacs GRIS à partir de 6h, et le samedi à partir de 19h Bacs JAUNES le mercredi à partir de 6h						

CARTON collecte réservée aux commerçants.
Secteur NORD le mercredi et le vendredi
Secteur SUD le mardi et le jeudi
Pour faciliter l'enlèvement des cartons, les mettre bien à plat.



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE